

« On devra reporter certains projets pour des raisons financières » 04/04/17

Entre maintien des taux d'imposition bas et maîtrise de la dette, la commune doit faire face à des contraintes budgétaires. À mi-mandat, tour d'horizon des projets annoncés en 2014 avec le maire, Paul Celle.

À mi-mandat où en êtes-vous des projets annoncés en 2014 ?

« 44 % de nos projets annoncés sont déjà réalisés et 15 % sont actuellement en cours. Pour calculer ça, on a tout simplement pris notre plan de mandat pour faire un état de ce qui était fait ou à faire. Il y a aussi quelques points qui n'étaient pas prévus au programme et qu'on a rajoutés comme par exemple le transfert du monument aux morts. On recense toutes les actions entreprises. Certains domaines sont plus avancés que d'autres, on n'est pas encore forcément bons de partout. »

L'objectif serait d'arriver à 100 % ?

« On sait déjà que certains projets n'aboutiront pas, du moins pas tout de suite, compte tenu des contraintes budgétaires de plus en plus draconiennes que nous subissons. »

« On ne peut plus augmenter les impôts, au moins jusqu'à la fin du mandat. »

Paul Celle



■ La Boule de l'Hippodrome va prochainement cesser ses activités et le terrain municipal servira à élargir la voie d'accès au futur espace Beaunier. Photo Pierre THOILLIERE

On avait en projet la restructuration de la place Gambetta. On se pose la question de savoir si, financièrement, on pourra le faire ou s'il faut le reporter à plus tard. De même, la fusion des deux écoles primaire Jean-Guitton et maternelle du Bois-Monzil. Là aussi, on devrait reporter ce projet sur les années suivantes pour des raisons financières. La construction d'un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ne se fera pas non plus car la Région n'en ouvre plus, il y en a suffisamment dans le département. »

Les impôts ont augmenté deux fois de 3 % en trois ans...

« On a 450 000 euros de moins du fait des baisses des dotations de l'État. Si on avait maintenu notre budget à chiffres constants, il aurait fallu augmenter l'imposition de 16%. On est encore parmi les taux les moins élevés. »

Mais par rapport aux communes qui n'ont pas augmenté depuis 2014, il va falloir se poser la question et la réponse sera qu'on ne peut plus augmenter les impôts au moins jusqu'à la fin du mandat. »

Où en est la dette de la commune ?

« Je me suis engagé à ne pas augmenter la dette, j'y attache une grosse importance. Il s'agit de la maintenir à niveau constant entre le début et la fin de mandat. »

Ce qui veut dire que si des annuités d'emprunt arrivent à terme alors on pourra réemprunter la même somme. On va avoir des emprunts supplémentaires par rapport aux projets qu'il nous reste à faire et par rapport au financement de l'espace Beaunier. »

« On concentrera les nouvelles constructions dans l'espace Beaunier »

« La révision du PLU (Plan local d'urbanisme) a été notre première délibération du mandat en 2014 », rappelle le maire. « Notre politique, c'est la protection des espaces agricoles, ce qui veut dire suppression de certaines zones constructibles. Le deuxième axe, c'est de concentrer la construction sur l'espace Beaunier et de construire la ville sur la ville, en limitant l'expansion urbaine. »

Le troisième axe sera de limiter la hauteur des immeubles en zone pavillonnaire. On espère bien, au premier semestre 2018, pouvoir signer l'arrêté du PLU. »

Justement, concernant l'espace Beaunier, Paul Celle explique que « c'est un dossier qui a évolué en raison du jugement qui a invalidé la procédure de ZAC avec un nouveau projet d'aménagement. Nous avons changé d'assistance à maîtrise

d'ouvrage. Cette nouvelle équipe a une vision un peu différente, plus séduisante au niveau des projets et les retours de la population sont plus consensuels. Ce sera certainement un projet moins ambitieux et moins révolutionnaire, mais il collera plus à la réalité du terrain et avec les finances communales. »

Ce projet profitera des atouts actuels du terrain pour optimiser les surfaces et les voiries. On était à 500 000 euros, on espère pouvoir mettre à 800 000 euros par an pendant une dizaine d'années. »

C'est une opération qui coûte cher mais il faut savoir ce qu'on veut : soit on gardait des friches industrielles, ce qui n'est plus tolérable aujourd'hui, soit on investit dans cette réalisation et on le retrouvera par la suite. Tous les nouveaux Villardais qui viendront habiter ici généreront des impôts pour la commune. »

« Je suis favorable au doublement de la galerie marchande d'Auchan »

Paul Celle, maire

« Le maire peut aussi soutenir des projets privés. Comme celui de construction d'un pôle médical qui avait été initié sous le mandat précédent et qui n'avancait pas très vite. Le début des travaux est prévu au printemps. C'est la commune qui a vendu le terrain. Ce projet est bien placé au centre de la commune et il regroupera médecin, infirmier, kiné et ostéopathe. On nous a demandé pourquoi ne pas le faire à l'espace Beaunier. Ce n'est pas la même temporalité. Ça n'aurait pas été possible avant 4 ou 5 ans pour un projet qui a attendu depuis déjà 3 ou 4 ans. Je soutiendrai également un dernier projet commercial, celui de M. Viallon, pour une brasserie et un pôle ludique, au-dessus d'Alinéa. Dernier espace ne veut pas dire



■ Photo Pierre THOILLIERE

qu'il n'y aura pas des changements. Ça peut bouger dans le périmètre mais il n'y aura plus de construction extérieure au périmètre actuel. Autre point : je me rends à Paris pour défendre le projet de doublement de la galerie marchande d'Auchan. Le centre commercial connaît une baisse d'activités. Je suis favorable à la relance de celles-ci par des mètres carrés supplémentaires de magasins. »